

Print ISSN: 2617-4766

E-ISSN: 2617-4774

Đamá Nínáv

REVUE INTERDISCIPLINAIRE
LETTRES, ARTS ET SCIENCES HUMAINES

REVUE TRIMESTRIELLE - N° 23 Đamá Nínáv | REVUE INTERDISCIPLINAIRE LETTRES, ARTS ET SCIENCES



Revue trimestrielle - N° 23, SEPTEMBRE 2026

Mise en page et Impression

IMPRIMERIE ST LOUIS

53, Rue N'ZARA Doulassamé Face Première Eglise Baptiste du TOGO

BP: 61536 / Tel Bureau: (228) 22 22 10 45 / Mobile : (228) 90 12 37 30

E-mail: imprimerie.stlouis@yahoo.fr



SJIFactor - Scientific Journal Impact Factor

E-mail : evaluation@sjifactor.com

Website : <http://sjifactor.com/>

SJIF 2026 = 7.918 (Scientific Journal Impact Factor Value for 2026).

SJIF Impact Factor Evaluation [SJIF 2026 = 7.918]

"Dama Ninao" est une revue scientifique interdisciplinaire qui accepte et publie tous les articles relevant des Lettres, Arts et Sciences Humaines. A cet effet, elle s'intéresse aux études et théories littéraires, linguistiques, sociologiques, philosophiques, anthropologiques et historico-géographiques. La Revue "Dama Ninao", entendu "L'Entente" en langue kabyè du Nord Togo, est créée dans l'intention de matérialiser la mondialisation ou la globalisation qui s'opère avec l'esprit d'équipe et d'échanges et la désuétude du monde autarcique. Le monde scientifique universitaire ne peut échapper à cet esprit d'équipe qui fonde un creuset où « le fer aiguisé le fer », les échanges se croisent, puis s'entremêlent pour aboutir à une reconstruction des connaissances scientifiques individuelles dans la collectivité.

La Revue Dama Ninao nous renvoie à la Civilisation de l'Universel du poète sénégalais Léopold Sédar Senghor, qui prône la porosité des âmes avec l'acceptation de l'autre, de ce qu'il dispose d'utile pour mon avancement : sa civilisation, sa culture, sa langue ... Elle se fonde notamment sur la philosophie de Paul Ricœur qui préconise la perception de Soi-même comme un autre. Considérer soi-même comme un autre aux yeux de l'autre, nous amènerait à faire taire nos distensions et ressentiments afin de redimensionner notre espace, reconstruire notre histoire et notre société.

La Revue Dama Ninao s'est inspirée de la nature. Des insectes en miniature nous produisent de bels chefs-d'œuvre architecturaux, conjuguent leur génie créateur et leur force dans la patience et dans la tolérance. Ils créent des œuvres monumentales qui dépassent l'entendement humain, les termitières. A cet effet, la nature semble nous parler, nous guider, nous instruire dans le silence. Seules ces créations nous interpellent sans autant faire de nous des disciples. Comme la termitière qui, pour la plupart du temps, est une composante de maillons surgissant de la même matière, la Revue Dama Ninao se veut une termitière scientifique dont les enseignants-chercheurs en sont les maillons.

Au confluent de diverses sciences, la Revue Dama Ninao se propose de promouvoir la recherche scientifique et universitaire en impulsant le dialogue interdisciplinaire, le dialogue entre divers champs disciplinaires et divers contributeurs du monde universitaire.

Professeur Koutchoukalo TCHASSIM

Université de Lomé

ADMINISTRATION DE LA REVUE

Directeur de publication et rédacteur en chef :

Professeur TCHASSIM Koutchoukalo, Université de Lomé

Directeur de rédaction :

Professeur Arthur MUKENGUE, Université de Rhodes (Afrique du sud)

Comité Scientifique

Professeur Yaovi AKAKPO, Université de Lomé (Togo), Professeur Kodjona KADANGA, Université de Lomé (Togo), Professeur Xavier GARNIER, Université Paris 3 (France), Professeur Norbert VIGNONDE, Université de Bordeaux (France), Professeur Adama COULIBALY, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire), Professeur Okri Pascal TOSSOU, Université d'Abomey-Calavi (Bénin), Professeur Mamadou KANDJI, Université Cheikh Anta Diop (Sénégal), Professeur Komla Messan NUBUKPO, Université de Lomé (Togo), Professeur Amadou LY, Université Cheikh Anta Diop (Sénégal), Professeur Kazaro TASSOU, Université de Lomé (Togo), Professeur Dotsè YIGBE, Université de Lomé (Togo), Professeur Kodjo AFAGLA, Université de Lomé (Togo), Professeur Alain-Joseph SISSAO, Institut des Sciences des Sociétés (Burkina Faso), Professeur Komla Essowè ESSIZEWA, Université de Lomé (Togo), Professeur Gneba KOKORA, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire), Professeur Louis OBOU, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire), Professeur Ataféi PEWISSI, Université de Lomé (Togo), Professeur Vicente Enrique Montes Nogales, Universidad de Oviedo (Espagne), Professeur Mamadou FAYE, Université Cheikh Anta Diop (Sénégal), Professeur Akila AHOULI, Université de Lomé.

Comité de lecture

Professeur Koutchoukalo TCHASSIM, Université de Lomé, Professeur Gbati NAPO, Université de Lomé, Professeur Didier AMELA, Université de Lomé, Professeur Komi KOUVON, Université de Lomé, Dr Komi BEGEDOU, Université de Lomé, Dr Koffi Dodzi NOUVLO, Dr Kpatimbi TYR, Université de Lomé, Dr Madis KROUMA, Université de Lomé, Professeur Arthur MUKENGUE, Université de Rhodes (Afrique du Sud), Professeur Xolali MOUMOUNI-AGBOKE, Université de Lomé, Dr Anoumou AMEKUDJI (MC), Université de Lomé, Professeur Raphaël YEBOU, Université d'Abomey-Calavi (Bénin), Professeur Essodina Kokou PERE-KEZIMA, Université de Lomé, Professeur Follygan HETCHELI, Université de Lomé, Dr Ernest BASSANE (MC), Université Norbert Zongo de Koudougou (Burkina Faso), Professeur Komi Xolali AVEGNON, Ecole Normale Supérieure d'Atakpamé, Dr Ulrich-Ariel YEKE, Université Omar Bongo (Gabon), Dr Kokou AWOKOU (MC), Université de Lomé, Dr Gnabana PIDABI (MC), Ecole Normale Supérieure d'Atakpamé (Togo), Dr Bilakani TONYEME (MC), Dr Banabia LONGA, Université de Lomé, Dr Bantchin NAPAKOU (MC), Université de Lomé, Candide Achille Ayayi KOUAWO (MC) Université de Lomé, Dr Kossi Wonouvo GNAGNON, Université de Lomé, Dr Lodegaena Bassantea KPASSAGOU, Université de Lomé, Dr Weinpanga A. ANDOU (MC), Université de Lomé, Dr Napo GNANE (MC), Université de Lomé, Professeur Cal Komla AVONO, Université de Lomé, Dr Mohsen ZAMANI, Université de Tehran (Iran).

Revue Dama Ninao Print-ISSN 2617-4766 E-ISSN 2617-4774

E-mail : revuedamaninao@gmail.com; infos@revuedamaninao.net

Revue Dama

Comité de rédaction

Professeur Koutchoukalo TCHASSIM, Dr Wonouvo GNAGNON, Dr DOUHADJI Kossi, Dr Mohsen ZAMANI, Université de Tehran.

Secrétariat : HOGNON Komi Mosé

Contact : revuedamaninao@gmail.com

Site Internet de la Revue Dama Ninao : <https://revuedamaninao.net/>

LIGNE EDITORIALE DE LA REVUE DAMA NINAO

Dama Ninao est une revue scientifique internationale. Dans cette perspective, les textes que nous acceptons en français ou anglais sont sélectionnés par le comité scientifique et de lecture en raison de leur originalité, des intérêts qu'ils présentent aux plans africain et international et de leur rigueur scientifique. Les articles que notre revue publie doivent respecter les normes éditoriales suivantes :

La taille des articles

Volume : 10 à 15 pages ; interligne 1.5, police 12 pour le corps du texte et les courtes citations ; police 11 pour les longues citations, Times New Roman, les références des citations doivent être incorporées dans le texte. Exemple : Guy Rocher (1968, p. 29), pas de référence en foot-notes à l'exception de quelques commentaires.

Ordre logique du texte

- Un **TITRE** en caractère d'imprimerie et en gras. Le titre ne doit pas être trop long ;
- **Nom et prénom(s)** du contributeur ou des contributeurs, **nom de l'institution** d'appartenance, **adresse mail**
- Un **Résumé (Abstract)** de 8 lignes en français et anglais, en interligne simple, suivi de 6 **Mots clés (Key words)**
- Une **Introduction** : elle doit avoir une problématique, une méthode et une structure.
- Un **Développement** : les articulations du développement du texte doivent-être titrées comme suit :

1-Pour le **Titre** de la première section

1-1-Pour le **Titre** de la première sous-section

1-2- Pour le **Titre** de la deuxième sous-section

2- Pour le **Titre** de la deuxième section

2-1-Pour le **Titre** de la première sous-section

2-2- Pour le **Titre** de la deuxième sous-section

3- Pour le **Titre** de la troisième section (si l'auteur de l'article le souhaite)

-Une **Conclusion** : elle doit être courte, précise et concise en mettant en relief l'authenticité des résultats de la recherche.

- **Références bibliographiques** (Mentionner uniquement les auteurs cités)

Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit :
NOM et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, Zone titre, Lieu de publication, Zone Editeur. Exemples :

- AMIN Samir, 1996, *Les défis de la mondialisation*, Paris, L'Harmattan.

- BERGER Gaston, 1967, *L'homme moderne et son éducation*, Paris, PUF.

- DIAGNE Souleymane Bachir, 2003, « Islam et philosophie. Leçons d'une rencontre », *Diogène*, 202, p. 145-151. (Pour les articles).

Typographie française

- La Revue Dama Ninao s'interdit tout soulignement et toute mise de quelque caractère que ce soit en gras.

- Les auteurs doivent respecter la typographie française concernant la ponctuation, l'écriture des noms, les abréviations...

Tableaux, schémas et illustrations

En cas d'utilisation des tableaux, ceux-ci doivent être numérotés en chiffre romains selon l'ordre de leur apparition dans le texte. Ils doivent comporter un titre précis et une source. Les schémas et illustrations doivent être numérotés en chiffres arabes selon l'ordre de leur apparition dans le texte.

Soumission des manuscrits

Tous les manuscrits doivent être soumis uniquement par voie électronique à l'adresse suivante : revuedamaninao@gmail.com/infos@revuedamaninao.net. Tous les échanges entre le secrétariat de la revue et l'auteur se feront uniquement par internet, il importe donc de fournir un mail actif que l'auteur consulte très régulièrement et d'envoyer toutes les informations relatives au processus de publication des articles uniquement par mail. Les frais d'instruction de l'article sont de **20000f** payables immédiatement au moment de l'envoi de l'article. À l'issue de l'instruction, si l'article est retenu, l'auteur paie les frais d'insertion qui s'élèvent à **30.000f**. Les frais d'instruction et d'insertion s'élèvent donc à **50.000f** payables par transfert, frais de

transfert y compris. Le paiement des frais d’insertion donne droit à un tiré à part. Si un auteur achète un exemplaire, les frais d’envoi sont à sa charge. Les frais de gravure des clichés, des schémas et l’expédition des tirés à part (pour ceux qui voudraient les avoir par la poste) sont à la charge des auteurs. La Revue Dama Ninao paraît trimestriellement. Toute soumission doit parvenir au secrétariat de la rédaction un mois voire deux semaines (délai de rigueur) avant la publication du numéro dans lequel l’article pourra être inséré. Pour toute information, envoyez un mail à : revuedamaninao@gmail.com/infos@revuedamaninao.net ou visitez le site de la revue : www.revuedamaninao.net.

Evaluation par les pairs

Les instructeurs à qui la revue affecte les articles de leur spécialité, doivent les lire avec rigueur, rejeter tout article dont le contenu est en inadéquation avec le titre et/ou dont le raisonnement n’offre pas une qualité scientifique, faire des propositions pour l’amélioration dudit article, renvoyer l’auteur de l’article à la ligne éditoriale de la revue au cas où elle n’est pas respectée. Ils se doivent notamment de vérifier, par le biais d’internet, si le même article n’est pas déjà publié dans une revue en ligne.

Objectifs et portée

La revue Dama Ninao, de par son nom qui signifie « entente », a pour objectifs :

- de matérialiser le monde universitaire qui est un creuset où « le fer aiguise le fer », les échanges se croisent, puis s’entremêlent pour aboutir à une reconstruction des connaissances scientifiques individuelles dans la collectivité ;
- de promouvoir la recherche scientifique et universitaire en impulsant le dialogue interdisciplinaire, le dialogue entre divers champs disciplinaires et divers contributeurs du monde universitaire.

La revue Dama Ninao a une portée scientifique et sociale. A cet effet, elle publie tous les articles relevant des Lettres, Arts et Sciences Humaines et s’intéresse aux études et théories littéraires, linguistiques, sociologiques, philosophiques, anthropologiques et historico-géographiques sur appel à contribution thématique (colloque) ou varia. Elle est un espace de rencontre, de construction et de reconstruction des réseaux relationnels et scientifiques.

Professeur Koutchoukalo TCHASSIM

Université de Lomé

SOMMAIRE

1. **L'ARABE TCHADIEN : UN PATRIMOINE LINGUISTIQUE COMMUN
POUR LES TCHADIENS----- 16**
DADI CHIDI Abderaman, Université de Sahara de Faya (Tchad)
2. **FACTEURS ASSOCIÉS À L'ABANDON SCOLAIRE DES ÉLÈVES DU
SECONDAIRE 1 DANS LA COMMUNE DE ZIO 1 AU TOGO ----- 33**
AKLAMANU Kokutsè Essé, Université de Lomé (Togo)
BAGAN Dègnon, Université de Lomé(Togo)
3. **LES INTERDÉPENDANCES PROFESSIONNELLES ET LA
COORDINATION SOCIALE DANS UN PORT DE PÊCHE ARTISANALE :
ANALYSE SOCIOLOGIQUE DU PORT DE PÊCHE DE COTONOU (BÉNIN)
----- 50**
AKPABIE Adoté Akué, Université de Lomé (Togo)
4. **TENURE FONCIÈRE COUTUMIÈRE ET ACCÈS DES MIGRANTS À LA
TERRE EN CÔTE D'IVOIRE : ÉTUDE COMPARATIVE À TABOU,
KATIOLA ET BOUAKÉ ----- 73**
KOUACOU Anzian, Université Peleforo GON COULIBALY (Côte d'Ivoire)
5. **LES DROITS DE LA FEMME ET LE POLITIQUEMENT CORRECT : LES
AMBIVALENCES D'UNE POLITIQUE DU GENRE ----- 89**
BAHIN Lessbet Arnold, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
6. **GESTION DES DÉCHETS MÉDICAUX ET DÉGRADATION DE
L'ENVIRONNEMENT DANS LES CENTRES DE SANTÉ PUBLICS
URBAINS À YAMOOUSSOUKRO (CENTRE DE LA CÔTE D'IVOIRE) ---- 105**
AYEMOU Anvo Pierre, Université Alassane Ouattara Bouaké (Côte d'Ivoire)
7. **ANALYSE DES COUTS DE PRODUCTION DES SOINS PAR LES CENTRE
SANTE DE REFERENCE : (LE CENTRE SANTE DE REFERENCE DE
KALABANCORO BAMAKO, MALI) ----- 127**
BERTHE Lassina, Université Yambo Ouologuem Bamako, Mali
CAMARA Oumar, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
TRAORE Lamine, Faculté des Sciences Economistes et de Gestion (Mali)

8. **LA VIRTÙ CONTRE LA VERTU : QUAND MACHIAVEL INTERROGE LA JUSTICE SOCIALE COMME FONDEMENT DE LA BONNE GOUVERNANCE.**----- 145
BOTTY Bi Naga Landry, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
9. **CATÉGORISATION SOCIALE ET CONSTRUCTION NATIONALE DANS LE DISCOURS POLITIQUE DE CISSÉ BACONGO** ----- 158
PRAO Bini Kouamé, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire),
KONAN Yao Gatien, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
COULIBALY Lidwine Aminata, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
10. **RESPONSABILITE SOCIETALE DES ENTREPRISES PRIVEES ET IDENTIFICATION ORGANISATIONNELLE DES SALAIRES : LE CAS DE LA ZONE INDUSTRIELLE DE YOPOUGON A ABIDJAN** ----- 177
AKA Blainson Alain, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire)
11. **INCIDENCES DE LA GESTION DE LA FORET CLASSÉE DE TIENFALA SUR L'ENVIRONNEMENT AU MALI**----- 195
BOCOUM Moussa Fadiala, Institut de Pédagogie Universitaire (Mali)
12. **TYPOLOGIE DES ENGINS ET DES TECHNIQUES DE PÊCHE DANS LA RÉGION DE LA NAWA (CÔTE D'IVOIRE)**----- 214
YAPO CHILÉ NADÈGE ÉPSE KOUAKO, Université de San Pedro (San Pedro-Côte d'Ivoire)
13. **LA FALACIA DEL ANALISIS TEMATICO: CUANDO EL TEXTO SE VUELVE EXCUSA**----- 236
SEKA Christophe Emmanuel, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
14. **TOPONYMIE DE LA VILLE DE KORHOGO : ENTRE COGNITION, IMAGINAIRE LINGUISTIQUE, DISCOURS RAPPORTÉ ET RÉALITÉ SOCIOHISTORIQUE** ----- 260
DIABY Aïssata, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire)
15. **STRATÉGIES CATHARTIQUES À TRAVERS LES PRESTATIONS DES MUTUELLES ET GROUPES D'ASSISTANCE EN SITUATION DE DEUIL À BRAZZAVILLE**----- 271
DIAFOUKA Bitsoua Fanely Flore Sandrine Épse Loussakoumounou, Université Marien Ngouabi (Congo)

16. LES FAAFOUË – GOSSAN DE GBÊKÊKRO À KOUASSIBLEKRO, 1865-1900 ----- 291
Dr DJANGO Kouassi Roger, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
Dr KOFFI Kouassi Serge, Université Jean Lorougnon Guédé (Côte d'Ivoire)
17. L'ÉCRITURE INCLUSIVE COMME VECTEUR DE DÉCONSTRUCTION MORPHOSYNTAXIQUE DU FRANÇAIS : ENJEUX STRUCTURELS, SOCIOLINGUISTIQUES ET POSTURES NORMATIVES ----- 309
DOSSO Tiémoko, Université Félix-Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire)
DIABY Aïssata, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire)
KRAMO Kouadio Emile, Institut Pédagogique National de l'enseignement technique et Professionnel (Côte d'Ivoire)
18. LA MARE DE DJIKADAN À KOUNADOU-MARÉNA : UN PATRIMOINE COMMUNAUTAIRE ET CULTUREL MENACÉ PAR LES PRÉDATEURS DE L'ENVIRONNEMENT EN GUINÉE ----- 327
Dr BAMBA Fatoumata, Université Julius Nyerere de Kankan (Guinée)
19. L'ONOMASTIQUE DANS LE FILS DE-LA-FEMME-MÂLE : BLA YASSOUA ET AWLIMBA TANKAN, FONDEMENTS D'UN PACTE NARRATIF. ----- 347
Dr KOFFI Céline Omo épouse AHO, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
Dr/MC SANOGO Amidou, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire)
20. L'APPORT DE LA TRADITION ÉGYPTIENNE DANS LA CONCEPTION DE L'ÉDUCATION PLATONICIENNE : UN REJET DE LA MODERNITÉ ? ----- 367
BROU Nanou Pierre, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
21. THE REALISTIC DEPICTION OF WAR IN *THE RED BADGE OF COURAGE* BY STEPHEN CRANE, *ALL QUIET ON THE WESTERN FRONT* BY ERICH MARIA REMARQUE AND *A RUMOR OF WAR* BY PHILIP CAPUTO ----- 386
Dr. MBODJI Papa Ibrahima, Université Gaston Berger de Saint-Louis (Sénégal)

22. LE TISSAGE BAULÉ, UN SAVOIR-FAIRE ANCESTRAL ENTRE
TRADITION ET MODERNITÉ ----- 406
YAO Élisabeth, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
DJAMALA Kouadio Alexandre, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
23. LE FONCTIONNEMENT STYLÉMATIQUE DANS *L'ÉTAT Z'HÉROS OU
LA GUERRE DES GAOUS* DE MAURICE BANDAMAN : ÉVALUATION
STYLISTIQUE D'UNE TRANSGÉNÉRICITÉ ROMANESQUE ----- 429
SILUÉ Gomongo Nargawélé, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
ADOU Essi Victoire Anaëlle, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
24. L'INFLUENCE DES POLITIQUES DE QUALITE DE VIE ET CONDITIONS
DE TRAVAIL SUR LA SATISFACTION : CAS DE MACHINE BRIQUE
(TOGO)----- 448
GBANDEY Sadjì N'Gbansohfi, Université de Lomé (Togo)
SOSOE Kodjo, Université de Lomé (Togo)
25. LA GREVE AU LYCEE MODERNE D'ODIENNE EN 1984 : REVELATEUR
DE TENSIONS SOCIALES DANS UNE COTE D'IVOIRE EN CRISE ----- 466
GUEU Paul, enseignant-chercheur, Université Alassane Ouattara (Côte
d'Ivoire)
TRAORÉ Siaka, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
26. ÉCOCRITIQUE ET ONOMASTIQUE : LES NOMS DES MANDÉS DU
NORD ET RELATIONS CULTURELLES À LA NATURE ----- 488
KROUWA Jean de Dieu, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
YAO Kounandy Joseph, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
27. LE DISPOSITIF HYBRIDE À L'UNIVERSITÉ DE LOMÉ : PROCESSUS
D'INTÉGRATION TECHNOPÉDAGOGIQUE ET TRANSFORMATION DES
PRATIQUES PÉDAGOGIQUES ----- 503
KABRAITCHUKA Ditorga Essotolom, Université de Lomé (Togo)
KOUAWO Candide Achille Ayayi, Université de Lomé (Togo)
28. DE LA CHANSON POPULAIRE SENEGALAISE : STRATEGIES CONTRE-
DISCURSIVES FEMINISTES.----- 522
KANE Nafissatou, Université Gaston Berger de St-Louis (Sénégal)
SY Kalidou Seydou, Université Gaston Berger de St-Louis (Sénégal)

- 29. DETERMINANTS LIES AUX PRATIQUES D'ALIMENTATION DES ENFANTS DANS LE CERCLE DE YOROSSO (REGION DE SIKASSO, AU MALI)----- 545**
BERTHE Kassoum,ED DESSLA (Mali)
KEITA Amara, Université de Labé (Guinée)
Docteur BERTHE Lassina, Université Yambo Ouologuem de Bamako (Mali)
- 30. POUVOIR, VIOLENCE ET COHÉSION SOCIALE EN AFRIQUE CONTEMPORAINE : QUELLE ARTICULATION AU REGARD DE LA PENSÉE MACHIAVÉLIENNE ?----- 561**
KOFFI Brou Dieudonné, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) (Côte d'Ivoire)
DADI CHIDI Abderaman, Université de Sahara de Faya (Tchad)
- 31. SUJET : CHEIKH ANTA DIOP ET LA RECONVERSION DU REGARD EN AFRIQUE ----- 579**
KONÉ Moussa, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
SILUÉ Laragnon, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
- 32. LA GESTION DES DONNÉES ACADÉMIQUES DANS LES UNIVERSITÉS PUBLIQUES DU TOGO : DÉFIS ORGANISATIONNELS ET PERSPECTIVES POUR UN SYSTÈME D'INFORMATION INTÉGRÉ ---- 597**
KPADONOU Kossi Paulin, Université de Lomé (Togo)
Dr SONHAYE Kondi Napo, Université de Lomé (Togo)
- 33. FREINS AU DÉPISTAGE DU CANCER DU COL DE L'UTÉRUS EN CÔTE D'IVOIRE CHEZ LA JEUNE FEMME EN MILIEU UNIVERSITAIRE : CAS DES ÉTUDIANTES DE LICENCE 3 ET MASTER 1 DE L'INSAAC. ----- 625**
KOUAME Akissi Marie-Noëlle, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (Côte d'Ivoire)
- 34. POÉSIE ET CINÉMA CHEZ J. PRÉVERT : SIMPLICITÉ, SINGULARITÉ ET PROCÉDÉS CINÉMATOGRAPHIQUES DANS L'ÉCRITURE POÉTIQUE ----- 642**
KOUAMÉ Kouadio Judicaël, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
KOUADIO N'Guessan Antoine, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)

35. ESTANCAMIENTO Y DESMORONAMIENTO EN *HISTORIA DE UNA ESCALERA* DE ANTONIO BUERO VALLEJO ----- 661
KOUASSI Kouassi Mathieu, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
SIGNO Abenan Christine, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
N'GUESSAN Aya Martine, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
36. L'AUTONOMISATION DES FEMMES A L'EPREUVE DES RAPPORTS SOCIAUX DE SEXE DANS LES COMMUNAUTES CACAOYERES A GRAND ZATTRY (COTE D'IVOIRE) ----- 676
DIABY Maimouna, Université Jean Lorougnon Guédéde Daloa (Cote d'Ivoire)
BLA Ypodé Guéaybomin Emmanuel, Université Polytechnique de San Pedro (Cote d'Ivoire)
37. ART ET RÉVOLTE CHEZ ALBERT CAMUS : L'ART COMME REFUS ET CONSENTEMENT ----- 697
SILUÉ Laragnon, Université Alassane Ouattara (Cote d'Ivoire)
38. EXTRACURRICULAR ENGLISH CLUB PRACTICES AND ENGLISH FOR SPECIFIC PURPOSES LEARNING: AN EMPIRICAL STUDY AT THE UNIVERSITY OF PARAKOU ----- 709
HOUNNOU Azoua Mathias, University of Parakou (Bénin)
ADJOHA Bienvenu, University of Abomey-Calavi (Bénin)
YOKOSSI Daniel, University of Abomey-Calavi (Bénin)
KODJO SONOU Théophile Gbègninou, University of Abomey-Calavi (Bénin)
39. EXPÉRIENCE PSYCHOLOGIQUE ET SOCIALE D'UNE MÈRE CONFRONTÉE AUX HOSPITALISATIONS REPETÉES DE SON ENFANT ATTEINT DE DRÉPANOCYTOSE : ÉTUDE QUALITATIVE DE CAS. --- 724
MOUALOU NZIGOU Carelle Ariana épouse MAVIOKA, Université OMAR BONGO (Gabon)
40. LE CONTRAT SOCIAL CHEZ LOCKE : PRINCIPE NORMATIF D'UN ÉTAT DE DROIT ----- 744
N'GUESSAN Ikpé Guy-Serge Alain, Université Alassane Ouattara (Cote d'Ivoire)
KOUASSI N'goh Thomas, Université Alassane Ouattara (Cote d'Ivoire)

41. DES SAO-KOTOKO AUX SAO-DESCENDANTS : LES POSSIBILITÉS
D'UNE OUVERTURE AUX AUTRES ----- 758
GUEDALLA Oumar, Université de Maroua (Cameroun)
42. VERS UN ENVIRONNEMENT FAVORABLE AU DÉVELOPPEMENT DE
LA PETITE ENFANCE EN RÉPUBLIQUE DE GUINÉE : PROPOSITIONS
ISSUES DES ACTEURS INSTITUTIONNELS ET DES ACTEURS
OPERATIONNELS.----- 773
TOLNO Niouma, PhD, Université Général Lansana Conté (Guinée)
BARRY Oumar, Université Cheikh Anta Diop (Sénégal)
KAMANO Pascal, Institut Supérieur des Sciences de l'Éducation de Guinée,
ISSEG/Lambanyi (Guinée)
43. RESILIENCIA MAYA FRENTE AL EMPEÑO INQUISITORIAL.
RELECTURA DE *MEMORIA DEL FUEGO*. *LOS NACIMIENTOS* DE
EDUARDO GALEANO ----- 790
SAKOUM Bonzallé Hervé, Université Alassane Ouattara (Cote d'Ivoire)
44. DENOTATION, CONNOTATION ET PRODUCTION DU SENS DANS THE
RIVER BETWEEN DE NGUGI WA THIONG'O: UNE ANALYSE
SEMIOTIQUE DES SIGNES CULTURELS ET RELIGIEUX ----- 804
SANGARE Siaka, Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan (Côte
d'Ivoire)
45. AUTONOMISATION ÉCONOMIQUE DECLARÉE DES VENDEURS DE
FRIPERIE À BINGERVILLE (CÔTE D'IVOIRE) : PROFILS ET FACTEURS
ASSOCIÉS ----- 823
SERI-YAPI Zohonon Sylvie Céline, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte
d'Ivoire)
GUEU Gogbeu Gaston, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire)
46. CARTOGRAPHIE DE LA DISTRIBUTION SPATIALE DES RISQUES
NATURELS ET DES MÉNAGES AFFECTÉS DANS LES CENTRES
URBAINS DE KORHOGO, SINÉMATIALI ET M'BENGUÉ (NORD DE LA
CÔTE D'IVOIRE) ----- 843
SORO Seydou Kadodjomon, Université Péléforo GON COULIBALY (Côte
d'Ivoire)
TRAORE N'Gambêh Lanzéni, Université Péléforo GON COULIBALY (Côte
d'Ivoire)

47. DE LA POLITIQUE À L'ACTION : COHÉRENCE STRATÉGIQUE ET DÉFIS D'OPÉRATIONNALISATION DE LA POLITIQUE DU NUMÉRIQUE ÉDUCATIF AU TOGO----- 863
SOULE Abdoul-Bassitou, Université de Lomé (Togo)
KOUAWO Candide Achille Ayayi, Université de Lomé (Togo)
48. RÉALISME ET IDÉOLOGIE DANS *L'APPEL DES ARÈNES* D'AMINATA SOW FALL : UNE ANALYSE SÉMIOLOGIQUE DES PERSONNAGES ET DES ESPACES ----- 883
ROUDÉ Taïgba Guillaume, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire) Côte d'Ivoire)
49. DE L'ÉMOTION À L'ACTION : L'ART COMME MOTEUR DU VÉCU HUMAIN ----- 900
THIAM Aboubekr, Université Numérique Cheikh Hamidou Kane (Sénégal)
DIATTA Abdou Simbandy, Musée des Civilisations Noires (Sénégal)
50. LES REPRESENTATIONS SOCIALES DU TOURISME ET DE SES METIERS DANS LE GRAND LOME ET LA REGION MARITIME AU TOGO ----- 920
TOKPA Komlan, IRES-RDEC (Togo)
NAPO Gbati, Université de Lomé (Togo)
51. ECRITURE DE *LE FILS-DE-LA-FEMME-MÂLE* DE MAURICE BANDAMAN : ENTRE LITTÉRATURE ORALE, ESTHÉTIQUES BAROQUE ET POSTMODERNE----- 944
TOTI Bawa, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
52. LE PROFESSEUR HUGUES MOUCKAGA : HERITAGE TRANSDISCIPLINAIRE DE L'ANTIQUITE ROMAINE A L'ANTIQUITE EGYPTIENNE A L'UNIVERSITE MARIEN NGOUABI ----- 963
YOKA ELONGO Vianney Jean Wolfgon, Université Marien Ngouabi (Cameroun)
MAKOKI Hugues Gildas, Université Marien Ngouabi (Cameroun)
YEKA-YEKA OKONDZA Guytal, Université Marien Ngouabi (Cameroun)

- 53. CULTURE RAP BURKINABÈ ET LA NÉGRITUDE : APPROCHE
COMPARÉE DE DEUX EXPRESSIONS POÉTIQUES DE L'IDENTITÉ
NOIRE ----- 981**
GARBA Wendmy Désiré, Université virtuelle du Burkina Faso
YAGO Gérard , Université virtuelle du Burkina Faso
- 54. LES ANTHROPONYMES BRON : UNE LITTÉRATURE
D'IDENTIFICATION ET DE VALORISATION DE LA NATURE ----- 1004**
FANNY Yacouba, Université Péléforo GON COULIBALY (Côte d'Ivoire)
- 55. DIFFICILE ACCÈS À LA PROPRIÉTÉ FONCIÈRE, MARGINALISATION
DANS LA CACAOCULTURE ET RÉSILIENCE FÉMININE DANS LE
DÉPARTEMENT DE BIANKOUMA (OUEST IVOIRIEN) ----- 1020**
YEO Nogodji Jean, Université Alassane OUATTARA (Côte d'Ivoire)
DRO Gué Dieudonné, Université Alassane OUATTARA (Côte d'Ivoire)
SOUMAHORO Manlé, Université Alassane OUATTARA (Côte d'Ivoire)
- 56. MUTATION DE LA MAIN-D'ŒUVRE AGRICOLE NON MARCHANDE EN
MAIN-D'ŒUVRE AGRICOLE MARCHANDE, UN ENJEU SOCIO-
ECONOMIQUE POUR LES PAYSANS DE LA SOUS-PRÉFECTURE DE
TAFIRÉ (CENTRE-NORD DE LA CÔTE D'IVOIRE).----- 1041**
YEO Watagaman Paul, Université Alassane OUATTARA (Côte d'Ivoire)
- 57. GOUVERNANCE DES SOCIÉTÉS COOPÉRATIVES CACAOYÈRES DE
BARRY – CALLEBAUT DANS LE ZONE DE SINFRA (CENTRE OUEST DE
LA COTE D'IVOIRE)----- 1060**
ZOMBO Jean Philippe, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
ASSEMIAN Bossoma Ange Chrystelle, Université Félix Houphouët Boigny
(Côte d'Ivoire)
- 58. ÉDUCATION THÉÂTRALE DANS LES LYCEES ET COLLEGES ET
CHANGEMENT D'APPROCHES ÉDUCATIVES POUR UNE ÉLITE
IVOIRIENNE RESPONSABLE----- 1075**
MABA Tagbo Victor, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action
Culturelle (Côte d'Ivoire)

LA GREVE AU LYCEE MODERNE D'ODIENNE EN 1984 : REVELATEUR DE TENSIONS SOCIALES DANS UNE COTE D'IVOIRE EN CRISE

GUEU Paul,
Enseignant-chercheur
Université Alassane Ouattara Bouaké
mao2009@yahoo.fr
&
TRAORÉ Siaka
Historien militaire
Université Alassane Ouattara Bouaké
shacool1976@gmail.com

Résumé : La grève en milieu scolaire et universitaire en Côte d'Ivoire est un sujet qui occupe une bonne place dans l'historiographie syndicale postcoloniale. Cependant si les frondes estudiantines à Abidjan sont abondamment étudiées, celles observées dans les villes provinciales le sont moins. L'objectif de l'étude est de rattraper ce silence de la science sur ce trait de l'histoire sociale de ce pays à travers la grève des élèves de l'internat du lycée moderne d'Odienné en mai 1984. Il s'agit d'en analyser les facteurs, le déroulement et la portée. Les informations collectées auprès de diverses sources, pressées dans le moule de la critique historique après une analyse profonde ont permis d'obtenir les résultats que nous partageons selon trois grands axes.

Mots clés : École – Élève – Grève – Internat - Sécurisation.

Abstract: Strike actions within the school and university sectors in Côte d'Ivoire feature prominently in post-colonial trade union historiography. However, whilst student protests in Abidjan have been extensively studied, those in provincial towns received less attention. The aim of this study is to address this gap in academic research on this aspect of the country's social history by examining the strike by pupils at the boarding school of the lycée modern d'Odienné in May 1984. The aim is to analyse their causes, course and significance. The information gathered from various sources, analysed in depth through the lens of historical criticism, has enabled us to arrive at the findings which we present under three main headings

Keywords: Pupils – Strike - School - Boarding school - Security.

Introduction

Après deux décennies d'indépendance politique marquée par une relative prospérité économique, la Côte d'Ivoire croupit depuis fin 1979 sous le poids d'une crise économique sans précédent. Devant cette faillite provoquée par la mévente du binôme café-cacao, elle expérimente la panacée de l'ajustement structurel, recette miracle des institutions de Bretton Wood pour sauver les économies en détresse. Avec l'obligation de réduction des dépenses de l'État qu'il impose, le programme d'ajustement structurel a un coût social aigre. Outre le gel des avancements indiciaires des fonctionnaires et agents de l'Etat et la chute de leur pouvoir d'achat, il affecte profondément l'école en dégradant la condition de vie des élèves. C'est dans cette atmosphère de déliquescence économique que la vie dans les internats scolaires devient de plus en plus difficile présageant des soubresauts dans ce milieu au cours de la décennie 1980-1990.

C'est ce schéma qui se produit au lycée moderne d'Odienné où éclate une grève à l'internat en 1984. Cette grève survenue en province dans la région du Kabadougou, est considérée comme un événement majeur dans cette région. Cependant, elle n'a eu aucun écho véritable dans l'opinion nationale. Peu, médiatisée, peu documentée¹, cette fronde scolaire demeure peu connue.

Observée comme une dynamique de contestation en milieu scolaire, elle soulève la question de savoir si cette grève est un mouvement spontané lié aux conditions de vie dans cet internat ou révélateur de tension sociale dans le milieu scolaire. Révèle-t-elle les signes d'une politisation des mécontentements scolaires en Côte d'Ivoire ? Pourquoi la grève est-elle survenue au lycée moderne d'Odienné en 1984 et comment s'est-elle manifestée ? Quelles furent les réponses étatiques ?

Pour en faire la démonstration, nous partons de l'hypothèse que cette grève, loin d'une crise d'humeur d'élèves choyés jusque-là dans un internat, s'intègre dans un

¹ La presse nationale (Radio, télévision, presse écrite, l'agence ivoirienne de presse) n'a jamais évoqué cette grève. Les rapports produits par l'administration scolaire et le corps préfectoral sont restés secrets jusque-là.

contexte de détérioration des conditions de vie scolaire et de privation de bien-être social au sein de la jeunesse ivoirienne. Elle traduirait à la fois des revendications immédiates liées aux conditions matérielles et une forme naissante de conscience contestataire dans un contexte de régence de la vie politique par le régime de parti unique.

Cette étude veut analyser la causalité de cette grève jusque-là jamais prospectée par la recherche ainsi que les réponses déployées par le gouvernement ivoirien en 1984. Elle analyse surtout les formes de mobilisation juvénile en contexte autoritaire et en situation de crise en montrant que les espaces scolaires peuvent abriter des foyers de contestation malgré la rigueur de la discipline.

Pour y arriver, nos appuis méthodologiques sont une approche quantitative privilégiant l'exploitation de sources orales en raison de la rareté des archives relatives à cet événement. Nous avons eu des entretiens avec l'administration scolaire d'hier à aujourd'hui à Odienné, les anciens élèves, enseignants et personnel d'encadrement ainsi que quelques résidents de la ville, témoins de l'événement. Ces entretiens diversement menés permettent de reconstituer le déroulement de la grève et d'en saisir la signification. Le recoupement de ces témoignages avec des rapports administratifs permirent d'avoir une vue plus large de l'atmosphère sociale dans les internats en Côte d'Ivoire en général, en dans celui d'Odienné en particulier.

Les résultats obtenus sont restitués selon trois axes principaux, à savoir un regard sur le lycée moderne d'Odienné et l'atmosphère qui y prévaut en 1984 ; les facteurs de la grève et enfin son déroulement et ses conséquences.

1- La nécessité d'un lycée à internat à Odienné

Le lycée moderne d'Odienné est créé en 1975 avec un internat. La création de cet espace vise plusieurs objectifs à prospecter.

1-1-Le lycée d’Odienné, l’extension du réseau scolaire au Nord-ouest ivoirien

La politique d’expansion de l’école dans la Côte d’Ivoire indépendante est la suite logique de la politique de scolarisation de la jeunesse initiée par le PDCI-RDA² et son leader depuis 1946³. L’enseignement secondaire instauré un peu tardivement sous la colonisation⁴ a une lente extension sur l’ensemble du territoire national. Le contexte d’indépendance recommande que le pays se dote de hauts cadres pour impulser son développement. Cet impératif a pour principal levier l’enseignement secondaire. C’est ce qui pousse le régime PDCI-RDA à élever l’enseignement en général et l’extension des infrastructures de l’enseignement secondaire encore vétustes au rang de priorité des priorités (A. Farine, 1968, p. 232) à son quatrième congrès de septembre 1965. Ce projet qui se singularise par son objectif qui est la construction nationale par la scolarisation mobilise une part importante du budget de l’État (Fraternité Hebdo, 1970, p.174)

Si les résultats de ces efforts réels d’éducation de la jeunesse ivoirienne sont palpables autour des années 1970 dans les grandes cités urbaines du Sud, plusieurs localités du pays restent encore dépourvues. C’est le cas d’Odienné, capitale historique du Kabadougou⁵ dans le Nord-ouest de la Côte d’Ivoire. Cette ville reste longtemps privée d’infrastructures scolaires du secondaire pour plusieurs raisons. Selon Alphonse Yapi Diahou géographe ivoirien, spécialiste de la question de l’aménagement du territoire, la principale raison du retard de l’implantation de l’infrastructure de l’enseignement secondaire est la lente scolarisation dans cette

² Parti Démocratique de Côte d’Ivoire, section du Rassemblement Démocratique Africain

³ C’est l’exemple de l’événement baptisé l’aventure 1946 où Félix Houphouët-Boigny, député de la Côte d’Ivoire, pour pallier l’absence d’établissements d’enseignement secondaire envoie 148 jeunes poursuivre leurs études en France. Houphouët a bénéficié du soutien clé du Gouverneur de la Côte d’Ivoire André Latrille

⁴ L’enseignement secondaire ne prend vraiment forme en Côte d’Ivoire qu’à partir de 1947 avec la transformation de l’Ecole Primaire Supérieure (EPS) en Collège d’Enseignement Général (CEG)

⁵ Le Kabadougou était à l’époque précoloniale un royaume manding fondé par Vakaba Touré. Ce royaume phagocyté par l’ogre français, est une des principales cités urbaines de la Côte d’Ivoire précoloniale. Ce statut d’une des plus vieilles villes de Côte d’Ivoire recommande qu’elle soit dotée d’un établissement d’enseignement secondaire à la dimension de son passé glorieux.

région⁶. Dans ce même registre, il explique l'implantation du lycée d'Odienné comme l'extension du réseau scolaire afin de rapprocher l'éducation des populations rurales et à valoriser des chefs-lieux administratifs comme la ville d'Odienné. Selon lui, il s'agit pour l'État de réduire l'écart d'accès à l'éducation entre le nord et le sud. Au regard de sa spécialité, il analyse cette implantation comme un moyen de structuration territorial et de redistribution des opportunités éducatives surtout que Korhogo plus à l'est bénéficie d'un établissement d'enseignement secondaire depuis 1965⁷.

L'expansion du réseau scolaire atteint Odienné en 1975 avec l'ouverture d'un établissement moderne d'enseignement secondaire. Le lycée d'Odienné a pour spécificité sa dotation d'un internat, dispositif d'accueil des élèves venant d'horizons lointains.

1-2- L'internat au lycée d'Odienné, un accompagnement de la politique d'affectation scolaire

L'internat scolaire est une cité dans un établissement d'enseignement où sont accueillis, logés et nourris des élèves généralement éloignés du cadre de vie familiale durant l'année scolaire. Cette cité comprend des chambres-dortoirs, des douches, un réfectoire, des salles d'études et diverses aires et commodités de divertissement et de loisir (P. Gueu, 2025, p.2). C'est le rôle majeur qui est dévolu à cette institution que l'internat du lycée d'Odienné joue devenant un véritable refuge pour les élèves venus des localités et diverses zones rurales ou urbaines généralement distantes de la capitale du Denguélé⁸.

Par ce rôle d'abris temporaire pour élèves déplacés, l'internat répond à un objectif principal, à savoir, accompagner la politique d'affectation des élèves en Côte

⁶ Yapi Diahou énonce dans un panel qu'il anime dans l'amphithéâtre Mamadou Coulibaly en novembre 2004 sur le développement du nord dans la politique du parti unique en Côte d'Ivoire comme cause de l'implantation tardive de l'enseignement secondaire dans cette partie du pays la lente scolarisation qui s'y déroule.

⁷ Le lycée qui est baptisé lycée Félix Houphouët-Boigny le 22 mars 1974 au cours de sa tournée dans le nord fut implanté à Korhogo en 1965 comme un collège d'enseignement général.

⁸ Le Denguélé est le nom de la montagne rocheuse qui surplombe la ville et que les mythes présentent comme protecteur des chefs guerriers locaux.

d'Ivoire. En effet, la répartition des élèves admis à l'examen d'entrée en 6ème et l'entrée en Seconde au cours des deux premières décennies d'indépendance était une opération à double variable. La première est l'inégale répartition des établissements d'enseignement secondaire sur l'ensemble du territoire national. Si l'expansion scolaire reste réelle dans le pays, la répartition reste fortement hiérarchisée. Ainsi, alors qu'Abidjan seule concentre 17% des établissements secondaire sur cette période, certaines régions et localités n'en regroupait que 5%. Les élèves de ces zones défavorisées sont de facto affectés dans les zones qui regorgent d'établissements secondaires.

La seconde est liée à la volonté du chef de l'Etat d'utiliser les affectations scolaires comme vecteur de brassage des populations nationales afin d'édifier la nation qui, longtemps après l'époque coloniale, tarde à se forger et se consolider. Les limites territoriales du pays établies par le colon sans tenir compte des diversités culturelles et linguistique prononcée, la construction de l'unité nationale s'imposait au pouvoir d'État comme défis au lendemain de la colonisation. C'est dans cette perspective que les affectations loin des milieux d'origine des élèves furent instituées (M. Le Pape et C. Vidal, 1987, p.67). Les affectations furent alors considérées comme l'un des leviers de la politique de construction de la nation ivoirienne. Aussi, devaient-elles être accompagnées de mesures appropriées pour atténuer les problèmes liés à l'hébergement et la sécurité des élèves surtout dans les grandes cités du pays.

L'internat au lycée d'Odienné devait faciliter l'encadrement efficace des élèves. Pour s'en convaincre écoutons le témoignage de Touré Lanciné, éducateur d'internat au lycée moderne d'Odienné en 1985 :

(...) L'internat a vraiment aidé plusieurs élèves à réussir leurs cursus scolaires en Côte d'Ivoire. Au lycée d'Odienné où j'exerçais comme éducateur d'internat, je connaissais personnellement chaque élève interne. Si je ne mémorisais pas toujours

les noms, ces visages que je voyais au moins cinq fois par jours⁹étaient bien gravés dans ma tête pour m'en souvenir à chaque fois que je les vois quelque part, de sorte que je savais qui était absent à mes heures de visites. (...) ¹⁰

Ce témoignage montre l'importance de l'internat dans l'encadrement scolaire des élèves coupés pour la plupart, pendant l'année scolaire de leur cadre familial. La rigueur de la discipline qui y est exercée est tellement corsée qu'elle ne laisse pas les pensionnaires dans l'oisiveté et la distraction nuisibles à leur réussite scolaire. L'internat s'affiche ainsi comme vecteur du succès scolaire. Mais quelle est l'organisation structurelle et fonctionnelle de l'internat du lycée moderne d'Odienné ?

1-3- L'organisation et fonctionnement de l'internat au lycée d'Odienné

L'organisation et le fonctionnement de l'internat du lycée moderne d'Odienné s'inscrit globalement dans celui de tous les internats scolaires. L'organisation de l'internat repose sur plusieurs services complémentaires. Elle implique l'administration de l'établissement où il est situé. L'administration dans ses composantes assure la gestion des admissions, le contrôle des présences, la gestion financière et la coordination des activités éducatives¹¹.

L'internat est composé de dortoirs, d'un réfectoire où se restaurent ses pensionnaires, des salles d'études destinées au travail scolaire encadré, les espaces sanitaires et les espaces de loisirs. Cette organisation produit un fonctionnement rythmé par un emploi du temps strict¹².

⁹ Cette fréquence provient du calendrier de visite de l'éducateur qui lui faisait obligation d'être présent à 6 H 30 au réfectoire pour le petit déjeuner, à midi pour le déjeuner, 18 h 30 pour le dîner, 20 h dans les salles de classe pour la surveillance des révisions et 22h 30, pour s'assurer que chacun est bien présent dans son lit.

¹⁰ Lanciné Touré a été pendant dix-huit ans Surveillant général d'internat au lycée moderne d'Odienné. Aujourd'hui, médiateur de la république délégué dans la région du Denguélé, il nous accordé cet entretien à son cabinet le 3 décembre 2025 de 9 h à 10 h.

¹¹ Entretien réalisé avec Touré Lanciné le 3 décembre 2025 à Odienné.

¹² Entretien avec Mory Koné dit Djatré de Kassaoula, Directeur de la radio locale d'Odienné, ancien élève et interne du lycée moderne de la ville le 2 décembre 2025 au siège de ladite radio de 15 h à 16 h.

Le réveil, les toilettes, les déjeuners, les dîners, les cours et les études surveillées ainsi que le coucher sont inscrits dans le temps et contrôlés par les éducateurs d'internat. L'internat étant un espace de formation morale et sociale, ses pensionnaires sont soumis à un encadrement pédagogique, un règlement intérieur qui régule les heures de lever et de coucher, les sorties, les visites et le strict respect de la propreté. La violation de ces règles entraîne des sanctions qui peuvent aller jusqu'à l'exclusion définitive du contrevenant.

La rigueur de l'encadrement est liée aux diverses fonctions que cet espace est sensé remplir vis-à-vis des élèves qu'il héberge. Il s'agit de la fonction éducative, sociale et même disciplinaire à savoir, les former à l'autonomie, la ponctualité, la vie collective et la responsabilité¹³.

Pour saisir les spécificités de l'organisation et du fonctionnement de l'internat du lycée moderne d'Odienné, recourons au témoignage de Mory Koné, pensionnaire de cet établissement en 1984 :

(...) L'internat du lycée d'Odienné a été pour nous le lieu où on nous a inculqué les vertus sociales. La vie à l'internat était coordonnée comme suit : la gestion financière était du ressort de l'économe. C'est lui qui fournissait la nourriture que les cuisiniers préparaient matin, midi et soir. Les éducateurs étaient chargés de nous surveiller tant dans les dortoirs, au réfectoire ainsi qu'à l'étude surveillée tous les soirs. Ils veillaient à la discipline des élèves internes. (...) On y a appris à vivre avec l'autre, à respecter et obéir aux maîtres d'internat et aux éducateurs malgré leur rigueur voire leur méchanceté dans notre gestion (...)¹⁴

Cet extrait de témoignage de Mory Koné nous dresse le tableau de l'organisation et du fonctionnement de l'internat du lycée moderne d'Odienné qui implique toute l'administration. Il dépeint le reflet de la rigueur de la gestion de ce

¹³ Ces vertus que l'internat inculque aux élèves qu'il abrite s'observent à travers leur vécu quotidien. Se lever tôt le matin, faire son lit, faire sa toilette, prendre le petit déjeuner à l'heure et ranger son placard avant d'aller aux cours témoignent de la responsabilité et de la discipline.

¹⁴ Entretien avec Mory Koné dit Djatré de Kassaoula, Directeur de la radio locale d'Odienné, ancien élève et interne du lycée moderne de la ville le 2 décembre 2025 au siège de ladite radio de 15 h à 16 h.

milieu sur les pensionnaires. Comme certains l'ont témoigné sous d'autres cieux (P. Gueu, 2025, p.9), l'internat a façonné la vie de Mory Koné. La rigueur de la gestion de l'internat du lycée moderne d'Odienné ne l'a toutefois pas préservé des soubresauts de la décennie 1980-1990.

2- Des ferments au déclenchement de la grève de 1984

La crise économique des années 1980 va impacter la vie à l'internat d'Odienné.

2-1-La crise économique et son impact sur le budget de l'Education Nationale

Lorsque le miracle ivoirien vire au mirage autour des années 1980, l'Ivoirien lambda n'en perçoit que vaguement quelques signaux. La crise de la mévente du café-cacao conjuguée à la gabegie des pontes du parti unique provoque le blocage des avancements indiciels des fonctionnaires et agents de l'État et la hausse du coût de la vie dans les cités (M. B. Etté, 1989). Caractérisée par la faillite financière de l'État, cette crise étale très vite ses tentacules sur certains secteurs notamment l'éducation nationale qui, absorbe 40 à 44% du budget national. Alternativement, les élèves boursiers perdent l'offre gratuite des fournitures scolaires et divers avantages des années fastes. Imposé contre l'aide financière des institutions de Bretton-Wood (L. Proteau, 2006), le Programme d'Ajustement Structurel asphyxie les dépenses sociales. A partir de la rentrée scolaire 1983-1984, l'État gèle alors les bourses des élèves admis à l'entrée en 6^{ème} ou à l'entrée en seconde¹⁵.

La réduction drastique du budget de l'Education Nationale pesa sur le fonctionnement des institutions scolaires dont les internats. En effet, le système éducatif sous le coup des coupes budgétaires baisse les subventions destinées aux internats. Cette diminution de l'enveloppe des internats provoque la réduction du personnel des internats et entraîne la fermeture de quelques services dont la buanderie. On assiste à la diminution des aliments et à leur variation qui visait

¹⁵ Admis au cours de l'année scolaire 1983-1984 en classe de seconde A2 au lycée moderne de Sassandra, nous ne serons admis à l'internat qu'à partir du second trimestre, le premier étant consacré au tri des élèves éligibles à la bourse scolaire qui fait désormais objet de critères stricts de sélection.

l'équilibre de l'alimentation des élèves. L'internat devenant coûteux à entretenir pour l'administration scolaire, la qualité de la restauration va en pâtir. On assiste au retard dans l'approvisionnement et même à la mauvaise qualité des denrées commandées¹⁶. Cette crise fragilisa la stabilité des internats et causa des mouvements de contestation dans certains établissements comme le lycée moderne d'Odienné.

2-2- La gestion approximative de l'internat et l'exacerbation du mécontentement des élèves

Cette crise aigüe et la gestion opaque des internats accoucha au cours de la décennie 1980-1990 des tensions dans les établissements dotés de cette structure comme à Odienné. En effet, la gestion financière des internats était la copie conforme de ce qui se passait dans les entreprises de l'État. Au moment où le pays amorce cette ère de crise économique ladite gestion est à la limite calamiteuse (K. C. Nguessan et H. J. F. Koména, 2023, p.4) La notion de gestion calamiteuse fait référence à la manière dont s'exerce la fonction de gérant desdites entreprises. Il s'agit de montrer comment les différentes opérations que ces gérants mènent ne sont non seulement pas transparentes mais ne se conforment non plus aux bonnes pratiques universellement acceptées (T. Wolf et E. Gürgen, 2000, p.3). L'affaire LOGEMAD (L. Gbagbo, 1983, p.142) illustre parfaitement la mauvaise gestion des entreprises d'État. L'affaire LOGEMAD ou logements administratifs est un scandale financier qui éclate en 1983. Cet organisme d'État était chargé de payer les baux administratifs des fonctionnaires logés par le gouvernement. Avec le soulèvement des enseignants nationaux suite à la suppression de ce droit acquis depuis 1965, les enquêtes judiciaires finissent par montrer que ces fonds destinés à ces baux administratifs étaient détournés par les

¹⁶ La mauvaise qualité de l'alimentation dans les internats sur cette période n'était pas toujours liée à la réduction des subventions allouées à ces institutions. Si la crise économique n'est pas à écarter des éventuelles causes, la mauvaise gestion des ressources par l'administration des établissements dotés d'internat y est pour beaucoup. Peut-on croire que c'est le manque de moyens financier qui fait que l'on sert des aliments avec l'étiquette *Made only for dog* aux élèves internes ? Ce fut le cas que nous avons vécu au lycée moderne de Sassandra entre 1984 et 1986.

dignitaires du pouvoir. Cette affaire est une parmi tant d'autres qui affectent outrageusement l'économie depuis plusieurs décennies¹⁷.

À l'échelle du système éducatif, on enregistre cette même propension à la gestion impactée de détournement de deniers publics. Dans l'enseignement public, les responsabilités de directeur des établissements (directeurs d'école primaire, proviseur des lycées et principal de collège moderne) ne sont en réalité pas payés. Ce sont des postes à la limite honorifiques puisqu'ils donnent droit à des indemnités dérisoires¹⁸. Or l'honneur qu'induit la responsabilité de chef d'un lycée, exige une certaine opulence sociale dont les signes extérieurs sont les véhicules privés, les tenues d'apparat luxueux, la mise à la disposition de la famille du promu des commodités peu ordinaires comme l'inscription des enfants dans les écoles huppées du pays ou à l'extérieur. Ces exigences du code de la charte sociale sont entre autres, les vecteurs de la fraude et des détournements des deniers publics en Côte d'Ivoire.

Comme on le voit, quand ces chefs de service viennent vers les intendants ou économes qui ont la gestion financière des internats en main, ceux-ci ne peuvent qu'adhérer à la manœuvre de détournement. Ces économes ont à leur décharge leur manque de statut dans l'exercice de leur fonction. La fonction publique ivoirienne s'appropriant la maxime de Félix Houphouët-Boigny qui veut que l'on ne regarde pas dans la bouche de celui qui grille les arachides n'a jamais défini le statut des économes qui sont généralement recrutés parmi les instituteurs. C'est pourquoi ces derniers s'allient à leurs chefs de services pour détourner souvent à grande échelles les ressources destinées à l'alimentation des élèves, à l'entretien des internats ou au fonctionnement de l'établissement. C'est dans ce schémas que s'inscrit Bamba Sanogo, économe du lycée moderne d'Odienné en 1984 et qui finit par mécontenter les élèves et provoquer l'insurrection en cours d'étude.

¹⁷ L'affaire des complexes sucriers sous la gouvernance de Aimé Henri Konan Bédié alors Ministre de l'économie et des finances est une autre parfaite illustration de la mauvaise gestion des ressources de l'État.

¹⁸ La prime annuelle du directeur d'école primaire est de 120000 frs CFA.

2-3- Des revendications au déroulement de la grève

La grève qui survient au lycée moderne d'Odienné en 1984 est consécutive à plusieurs facteurs et revendications. Ces raisons sont à la fois matérielles et abstraites ou idéologiques. Les facteurs physiques sont liés aux effets de la crise économique sur les subventions de l'État allouées au fonctionnement des internats en Côte d'Ivoire. Selon Benogo Coulibaly¹⁹, le budget de l'internat de cet établissement qui s'élevait jusqu'en 1983 à plus de 300 millions par an était en 1984 à moins de 200 millions. Ce déficit budgétaire entraîne de facto entre autres difficultés dans la gestion de cette structure, la dégradation des conditions sanitaires et la mise à contribution des élèves jusque-là dispensés de tout travail physique dans ce milieu. Les tâches ménagères comme la lessive ou le nettoyage des toilettes furent confiées aux élèves internes. Ces tâches consécutives à la suppression des emplois d'ouvriers journaliers que les ressources ne pouvaient plus payer sont perçues par les élèves comme de l'abus et donnent lieu à de fréquentes contestations.

Ces contestations qui donnaient lieu à des sanctions disciplinaires étaient régulières au lycée moderne d'Odienné quand se greffe un autre facteur lié à l'alimentation. La qualité des aliments servis comme repas aux pensionnaires laissait déjà à désirer tant par sa quantité que par sa qualité comme mentionné dans les pages précédentes. Mais la goutte d'eau qui fit déborder le vase est le changement spontané du repas qui se répéta au cours du mois de mai 1984 au mépris des élèves. Notons que le calendrier des repas à l'internat du lycée moderne d'Odienné était connu des élèves. Par exemple, l'attiéké n'était servi que les mercredis midi, vu que les cours vquaient dans l'après-midi. C'est dire que servir de l'attiéké un jeudi midi alors que les élèves ont des cours ou devoirs dans l'après-midi était un peu comme faire de la

¹⁹ Entretien avec Benogo Coulibaly, éducateur d'internat en service en 1984 au lycée moderne d'Odienné à la retraite dans la même ville, le 3 décembre 2025 à son domicile de 16 h à 17 h.

provocation car selon les élèves, cet aliment provoquait le sommeil²⁰. La conjonction de ces faits matériels accoucha les facteurs immatériels de la grève à l'étude.

En 1984, l'enseignement secondaire sortait à peine d'une grève entamée par les enseignants en protestation à la suppression de leur droit au logement. Cette fronde soldée par un échec était mal digérée par plusieurs enseignants surtout par la frange considérée à tort ou à raison comme révolutionnaires extrémistes²¹. Le lycée moderne d'Odienné abritait quelques enseignants révolutionnaires qui saisissaient les démêlés répétés des pensionnaires de l'internat pour les inciter à un soulèvement. Deux noms sont régulièrement revenus dans les témoignages recueillis. Écoutons ce qu'en dit Lado Mambo Brice :

(...) la grève en question est survenue suite au changement de met du jour à l'internat. Le refus de manger le repas servi a déclenché le mouvement qui a paralysé le lycée et les autres établissements du département. Mais derrière le mouvement, deux enseignants étaient désignés comme instigateurs. L'un était professeur d'histoire et géographie, un jeune ébrié très fougueux, Danho Zéphirin qui me l'a confessé plus tard car il me considérait comme son aîné (...) ²²

Le second témoignage sur ce sujet vient de Koné Mory :

(...) Au lycée moderne d'Odienné, certains enseignants étaient tellement écoutés que leurs recommandations étaient de véritables paroles d'évangile. Parmi ceux-ci il y avait monsieur Coulibaly Ali, un professeur d'Anglais. C'est lui qui a toujours condamné les actes de l'administration vis-à-vis des élèves internes. (...) J'étais très jeune pour connaître les raisons cachées de son implication mais tous les élèves disaient que

²⁰ Cette assertion vraie ou fausse était la même que les élèves dans presque tous les internats brandissaient comme raison pur refuser ce repas les jours où les deux-demi-journées étaient consacrées au cours.

²¹ Selon Boua Sapim, secrétaire de la coordination générale des enseignants raccrochés de Côte d'Ivoire (COGERCI), les militants du SYNESCI étaient divisés en trois principaux groupes : les militants jaunes c'est-à-dire des révolutionnaires non extrémistes, les réformistes et les militants rouges c'est-à-dire des extrémistes prêts à tout. Ce dernier groupe a des partisans dans presque toutes les écoles en Côte d'Ivoire.

²² Entretien avec Lado Mambo Brice, enseignant d'Allemand à la retraite à Ouragahio le 15 janvier 2026 à son domicile de 9 h à 9 h35. Il enseignait au lycée moderne d'Odienné au moment où survint la grève à l'étude

c'étaient lui le conseiller des meneurs de la grève. C'est d'ailleurs la raison de son départ d'Odienné à la fin de l'année scolaire (...) ²³

Les deux témoignages attestent bien l'implication de certains enseignants comme incitateurs de ladite grève. Ce sont ces enseignants aigris certainement pour avoir été spoliés du droit au logement qui ont saisi l'occasion d'un changement inopportun de met d'un déjeuner pour inciter les élèves à une insurrection. La grève commença par le refus de déjeuner si le repas n'était le spaghetti habituellement servi les jeudis midi. Les éducateurs alertés tentèrent de dissuader les grévistes par des menaces de sanctions. Ils furent tous hués et chassés des dortoirs. Le proviseur et ses collaborateurs tentèrent à leur tour de ramener le calme mais furent chassés à coup de pierre. C'est dans une cohue totale qu'ils se retranchèrent dans leurs bureaux pour alerter le préfet et la direction régionale.

Comme tel, si cette implication des enseignants dans ce mouvement n'est pas à écarter ²⁴ c'est plutôt l'attitude des autorités administrative de la ville qui amplifia le mouvement qui était circonscrit au lycée moderne. En effet, lorsque Balé Djédjé, proviseur du lycée en informa le préfet, celui-ci y vint escorté par des policiers, les gyrophares et une sirène stridente allumés. Les élèves voyant dans ce mouvement une tentative de répression se dispersèrent dans la ville pour déloger leurs camarades des écoles. Le lycée fut immédiatement fermé. Le lendemain les écoles du département entrèrent aussi en grève. Le Ministre Balla Kéita (Fraternité Matin, 1983, p.15) se déplaça en personne à Odienné pour apaiser les uns et les autres et circonscrire l'événement.

3- La grève comme un défi à l'Etat et ses conséquences

Qu'une grève d'élèves dans une province mobilise le Ministre de l'Education nationale dénote de la gravité de l'événement.

²³ Entretien avec Koné Mory élève en 1984 au lycée moderne d'Odienné, actuel directeur de la radio de cette ville du nord.

²⁴ Nous avons tout mis en œuvre pour rencontrer ces enseignants sans y parvenir.

La fronde scolaire vue comme un défi à la stabilité de l'école en Côte d'Ivoire

Le soulèvement des élèves du lycée moderne d'Odienné est un événement qui ne fut pas anodin (L. Gbagbo, 1983). Le défi de la scolarisation de la jeunesse ivoirienne à 100% était toujours en cours même dans une Côte d'Ivoire sous la panacée des ajustements structurels. Cet effort consenti par l'État au bénéfice de sa jeunesse méritait d'être poursuivi. C'est pourquoi il ne fallait pas laisser prospérer la déstabilisation de l'école comme ce qui était en cours à Odienné.

Au regard de cet objectif, la grève scolaire était perçue comme un acte de sabotage de la politique éducative de l'État. C'est cette lecture décontextualisée qui précipita la fermeture des écoles dès l'entame du mouvement de grève.

Pour donner l'image de probité sensée guider sa gestion du lycée et de toutes les structures qu'il renferme, l'administration se garda de révéler les raisons exactes de la grève. Le rapport du proviseur la présente à l'autorité politique et sa tutelle comme un mouvement spontané d'élèves inconscients ou manipulés. C'est cette conception biaisée des raisons de la grève qui guida au départ le pouvoir administratif dans sa tentative de résolution de ce conflit.

Ce faisant, le gouvernement ivoirien s'approprie cette théorie dite de *sécuritisation*²⁵, dont ont recours plusieurs États face aux frondes sociopolitiques. En conséquence, les frondeurs sont associés au désordre d'où l'urgence et la raison d'Etat (T. Balzacq, 2018, p. 21).

Pour le parti-Etat, les craintes ressenties lors des dernières crises liées à l'Education Nationale resurgissent. En effet, depuis 1983, les élèves et étudiants sont vus comme des manipulés par « des professionnels de la déstabilisation en Afrique, ennemis du progrès ivoirien » (Y. Y. André Dominique, 2004, p. 203). Les stigmates

²⁵ La théorie de la sécuritisation a été développée par l'Ecole de Copenhague. Ses principaux acteurs demeurent Barry Buzan, Ole Wæver, Jaap de Wilde.

de la grève du SYNESCI²⁶ étant encore visibles dans le paysage social (Y. Y. André Dominique, 2004, p. 204), il y avait donc lieu d'agir vite avec tact et fermeté.

3-1-L'autorité de tutelle face à la fronde scolaire : entre pourparlers et repressions policières

Face au désordre qui paralyse le bon fonctionnement de l'école à Odienné, l'Etat décida d'activer son appareil de répression. La police fut déployée pour traquer les meneurs du mouvement. Par cet usage de la force, le pouvoir public a cherché à éteindre l'ardeur des autres élèves. Voici le récit qu'en fait Diallo Sambou :

(...) Je ne me souviens plus de la date exacte du déclenchement de la grève. Je sais toutefois qu'elle éclate un jeudi de Mai 1984. À la place du spaghetti, le menu habituel du déjeuner des jeudis, c'est l'attiéké qui fut servi ce jour. L'information circula rapidement et il fut convenu que personne ne devait aller se restaurer au réfectoire. (...) Lorsque l'internat fut fermé, la police rechercha tous les meneurs du mouvement afin de les persuader à y sursoir. Touré Ismaila et Sindou Amara tous deux élèves en classe de terminale et quelques élèves de la classe de troisième furent les plus recherchés car considérés les principaux instigateurs de cette grève. C'est d'ailleurs Touré Ismaila qui après son arrestation donna au préfet la vraie raison de la grève à savoir la mauvaise qualité du repas un jour d'évaluation des classes d'examen (...) ²⁷.

Ce récit nous donne des noms des plausibles meneurs de cette grève. Il révèle que la traque de ses meneurs finit par donner à l'autorité administrative de la ville les raisons véritables de cette insurrection. Bien que les autorités politiques et coutumières locales aient été mises à contribution pour calmer la situation, le rapport qu'en dresse le préfet à sa hiérarchie contraignit le Ministre de l'Education Nationale à se déplacer en personne à Odienné.

L'avènement du Ministre Balla Kéita survient suite à la grève des enseignants en avril 1983. Parachuté à la tête du ministère de l'Education Nationale en véritable pompier, l'homme ne devait laisser prospérer un quelconque foyer de tension dans

²⁶ C'est le Syndicat National de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur.

²⁷ Diallo Sambou est un instituteur à la retraite à Soubré. Il était élève en classe de terminale A2 logé à l'internat au lycée d'Odienné au moment de la grève. Entretien à son domicile à Soubré le 21 décembre 2025.

les écoles en Côte d'Ivoire. Par prémonition, il avait annoncé à la réunion de rentrée scolaire 1983-1984 son aversion pour les grèves : « (...) je n'accepte plus les tergiversations, l'indifférence ou la fausse neutralité (...) Avec moi, pas de grève (...) » (B. Kéita, 1983, p.3)

C'est cette aversion pour les grèves qui motive la présence du Ministre à Odienné. Cette promptitude vise entre autres à montrer aux grévistes que le Ministre est constamment à l'écoute de tous les établissements sur toute l'étendue du territoire national. Il s'agit surtout de leur montrer toute sa détermination à éradiquer toute forme de désordre susceptible de perturber le cours normal de l'année scolaire.

Des mesures appropriées furent nécessaires pour stabiliser le lycée moderne d'Odienné. Mais, si la détermination du Ministre était justifiée, les revendications de la grève vont vite tempérer ses ardeurs. Après sa rencontre avec les autorités politiques, administratives (l'administration du lycée y comprise), militaires et coutumières de la ville, il convoqua une rencontre publique avec tous les élèves au lycée moderne. Les élèves interpellés pour leur leadership au cours de la grève furent également de la partie. Et c'est à Sindou Amara que revint la parole pour expliquer les causes du mouvement qui paralysaient l'école à Odienné. Il évoqua les mauvais traitements réguliers dont les élèves internes étaient victimes. Il conclut que le refus de manger que les internes observaient ne visait pas de perturber les cours ni de déloger leurs camarades des classes mais une simple interpellation de l'économe et du proviseur. C'est l'arrivée bruyante de la police comme signe de répression qui dispersa les élèves et les poussa au vandalisme²⁸. A ce sujet, commerçant à Odienné à l'époque, Sidiki Kourouma, raconte que les forces de police eurent également une action dissuasive²⁹.

Aux dires du président du MEECI, la grève des pensionnaires de l'internat ne devait pas arrêter les cours mais l'autorité a fermé les écoles. Ces différentes versions

²⁸ Entretien réalisé le 15 janvier 2026 0 Ourahio, avec Lado Mambo Brice, témoin oculaire de la rencontre.

²⁹ Entretien réalisé, le 4 décembre 2025, à Bouaké avec Sidiki Kourouma, commerçant à Odienné à l'époque de la grève.

des élèves ont suscité une clémence du Ministre. Si les meneurs furent chassés de l'internat pour deux semaines et leurs notes de conduite réduites de cinq points, ils ont été épargnés de la sanction suprême, notamment l'exclusion définitive. Le Ministre poussa sa magnanimité en optant pour les conseils ponctués de menaces de sanctions. Cette grève eut toutefois des impacts sur la vie du lycée et certains de ses acteurs³⁰.

3-2- Les impacts de la grève

Pour apprécier le mécontentement du Ministre Balla, réécoutons le récit de Lado Mambo Brice :

(...) j'ai dit dès mon arrivée à la tête de ce ministère que mes portes restaient ouvertes aux enseignants. Mais, cette posture n'est pas de la faiblesse. Je le répète encore ce jour, je ne tolérerai pas le désordre dans nos écoles. Tous ceux qui seront épinglés comme agitateurs en paieront le prix. En Côte d'Ivoire, nous n'avons qu'un seul parti : le PDCI-RDA. J'entends des gens revendiquer le communisme ou le socialisme. Si vous êtes révolutionnaires, en Côte d'Ivoire, nous ne connaissons que le PDCI-RDA, un parti de paix. Alors allez-vous faire voir ailleurs ! (...) ³¹

Ces propos qui témoignent de l'exaspération du Ministre Balla Kéita, attestent que les soupçons de l'implication de certains enseignants à pousser les élèves à faire la grève lui étaient parvenues. Sans les nommer, il les informa de ce que leur place de militant du parti unique les obligeait à agir conformément aux orientations dictées par celui-ci. C'est pourquoi il entend infliger des sanctions à la hauteur de la gravité des actes de déstabilisation de l'école ivoirienne.

Ce discours du Ministre aux enseignants permet d'imaginer la teneur de son entretien avec l'administration du lycée dont la gestion fut à l'origine de la grève. Précisons déjà que le seul survivant de cette rencontre au moment où nous engageons cette étude est Bamba Sanogo, intendant d'alors, actuel conseiller économique et

³⁰ Entretien réalisé, le 15 janvier 2026 avec Lado Mambo Brice, témoin oculaire de la rencontre.

³¹ Propos du Ministre Balla Kéita rapportés par Lado Mambo Brice, témoin oculaire de la rencontre avec le personnel enseignant.

social³². Si au regard de cette réalité, nous ne pouvons pénétrer la quintessence de cette rencontre, l'affectation du proviseur et de l'économe à la fin de l'année scolaire 1983-1984, permet de supposer qu'elle a été houleuse. Par ailleurs, l'attitude qu'affiche l'économe Bamba Sanogo actuellement sur cette question peut corroborer l'hypothèse que lui et le proviseur ont été certainement tancés pour malversation. Leur éjection quelques mois plus tard survient comme la sanction que leur inflige le Ministre pour leur mauvaise gouvernance qui a provoqué l'insurrection des élèves.

Cette grève permit de braquer les projecteurs du ministère de l'Education Nationale sur le département d'Odienné avec la visite régulière des inspecteurs généraux de l'éducation nationale. L'Inspection Générale (IGEN) et un organe placé sous l'autorité directe du Ministre de l'éducation nationale. Elle a entre autres missions les enquêtes et la régulation. Sur instruction du ministère, l'IGEN peut diligenter des enquêtes en cas de dysfonctionnements, de fraudes ou de manquements professionnels au sein des établissements scolaires. Le regard régulier de cet organe sur le lycée d'Odienné permit d'améliorer les conditions d'étude et de vie des élèves. L'alimentation des élèves internes s'améliora considérablement et les mesures disciplinaires devinrent plus souples.

Cette grève permit d'ouvrir le lycée moderne d'Odienné aux autorités coutumières. Sur recommandation du Ministre Balla Kéita, les autorités traditionnelles d'Odienné avaient désormais un droit de regard sur le lycée. La section locale de l'association des parents d'élèves s'impliqua pleinement dans la vie scolaire, par des visites et des entretiens avec l'administration scolaire et les élèves. La grève des élèves permit donc un contrôle permanent de la gestion administrative et financière du lycée et eut pour conséquence la hausse du rendement scolaire d'Odienné.

³² Signalons que tous nos efforts pour recueillir le témoignage de Bamba Sanogo sur cette grève ont été vains. Lorsque nous avons contacté son fils aîné, enseignant aujourd'hui dans le même établissement, il a promis contacter son père avant de nous communiquer ses adresses. Ce dernier a exigé avoir notre questionnaire d'enquête avant de nous recevoir. Mais après, il s'est retracté derrière sa fonction politique pour refuser de nous recevoir. Cette posture a fini par nous convaincre que Bamba Sanogo est certainement la cause principale de la grève.

Conclusion

Cette étude vise à résoudre une équation à trois variables. Il s'agit de savoir si la grève observée par les élèves à Odienné est liée à leurs conditions de vie exécrables dans l'internat ou le reflet de tension sociale en milieu scolaire dans un pays en déliquescence économique ou encore l'expression de la politisation des mécontentements scolaires.

Les résultats obtenus montrent qu'aucun des problèmes soulevés ne peut être écarté. En effet, l'étude a montré que ce sont les frustrations liées aux conditions de vie et d'alimentation qui ont engendré la grève. Ces frustrations alimentées par les effets collatéraux de la crise économique sur le budget de l'État destiné à l'école et la mauvaise gouvernance du lycée d'Odienné par une administration abonnée au détournement des deniers publics qui provoquèrent cette grève. La grève des élèves faisant suite à celle des enseignants un an plutôt fut saisie par certains d'entre ces derniers pour continuer à porter des coups à la stabilité de l'école. Cette attitude témoigne de la politisation effective des mécontentements scolaires au cours de la décennie 1980-1990 aux fins de déstabiliser le PDCI-RDA qui continue de régenter la vie politique nationale au forceps.

Les revendications des frondeurs confirment l'hypothèse que cette grève s'intègre bien dans un climat de détérioration des conditions de vie et de privation de bien-être social d'une jeunesse hier choyée. Le refus d'être associé aux activités domestiques préalablement dévolues à des ouvriers, la baisse qualitative et quantitative de l'alimentation greffée à leur alternance injustifiée sont les ingrédients qui aboutirent à l'explosion de mai 1984. Cette fronde scolaire peut se lire à la fois comme des revendications immédiates liées aux conditions matérielles et une forme de naissance contestataire dans un contexte de régence politique sous le régime de parti unique. Si cette velléité fut aussitôt écrasée par la vigilance et la promptitude du Ministre Balla Kéita, son expression est la preuve que plus de deux décennies de régence n'a pas réussi à annihiler l'aspiration à plus de liberté.

Sources et Bibliographie

1-Sources

1-1-Sources orales

Ordre	Nom et Prénoms	Âge	Fonction	Les objets de l'entretien
01	Benogo Coulibaly		Educateur d'internat à la retraite	L'organisation et le fonctionnement. Les revendications et le déroulement de la grève
02	Diallo Sambou		Instituteur à la retraite, élève interne au lycée moderne d'Odienné en 1984	Le déroulement de la grève à l'internat d'Odienné
03	Koné Mory dit Djatré De Kassaoula		Directeur de la Radio locale d'Odienné	-Les causes de la grève, les meneurs, l'implication des enseignants
04	Lado Mambo Brice		Professeur d'Allemand au lycée moderne d'Odienné en 1984	L'implication des enseignants, la rencontre entre le personnel enseignant et le Ministre Balla Kéita suite à la grève
05	Touré Lanciné		Éducateur d'internat au lycée moderne d'Odienné à la retraite, Délégué régional à la médiation de la République	La rigueur de la discipline à l'internat Le suivi pédagogique des élèves internes Les spécificités du lycée moderne d'Odienné
06	Sidiki Doumbia	63	Commerçant à Odienné en 1984	Sécurisation lors de la grève

1-2-Sources imprimées

BALLA Kéita, 1983, « Rentrée scolaire 83-84 placée sous le signe du militantisme et du patriotisme », *Fraternité-Matin* n°5681, p.15.

ÉTTE BOGUI Marcelle, 1989, « Déclaration du SYNARES, journée de dialogue septembre 1989 » *Voix du SYNARES* n°3, Spécial dialogue national.

Fraternité Hebdo, 1970, *Ve Congrès du Parti démocratique de Côte d'Ivoire 29-30-31 octobre 1970*, Abidjan, 351p.

2- Bibliographie

AVIGDOR Farine, 1968, « Les coûts de l'enseignement en Côte-d'Ivoire », in *l'Actualité Economique*, Vol 44, N°2, juillet-septembre 1968, pp. 219-239.

BALZACQ Thierry, 2018, « Théories de la sécurisation, 1989-2018 », in *Etudes internationales*, vol 49, N°1, pp. 7-24.

GBAGBO Laurent, 1983, *Côte d'Ivoire : pour une alternative démocratique*, Paris, Harmattan, p.180.

GUEU Paul, 2025, « L'internat scolaire dans la formation citoyen en Côte d'Ivoire (1960-1992) », Université Jean Lorougnon Guédé, Daloa, *Revue RISH*, pp. 60-78.

LE PAPE Marc et VIDAL Claudine, 1987, « L'école à tout prix, stratégie éducative dans la petite bourgeoisie d'Abidjan », *Sociologie Actes de la recherche en sciences sociales*, vol 70 pp. 64-73.

N'GUESSAN Kouamé Christophe et KOMENA Houphouët Jean Félix, « Gouvernance des entreprises publiques et la crise de l'endettement en Côte d'Ivoire », université Jean Lorougnon Guédé in *Akofena*, N°008, vol 1.

PROTEAU Laurence, 1996, *École et société en Côte d'Ivoire. Les enjeux des luttes scolaires 1960-1984*, Paris EHESS, thèse de doctorat de sociologie, 2 vol, 677p.

WOLF Thomas et GÜRGEN Emine, 2000, « Gestion des affaires publiques et lutte contre la corruption dans les États baltes et les pays de la CEI, le rôle du FMI », *Dossier Économiques* n°21.

YAPI Yapi André Dominique, 2004, *Syndicalisme et Monopartisme en Côte d'Ivoire*, Doctorat de 3^e cycle d'Histoire, Abidjan, université de Cocody, 487p.